



Conseil exécutif 2022-2023

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Réunion #4 - Été 2022

Mardi le 31 mai 2022

Université de Sherbrooke - A8-228

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Audrina Minville
Émile Parent-Simard
Alice Lavoie
Émilien Boudreau
Louis Dupéré
Justine Plesant
Franck Tetouom
Frédérique Garant
Matis Rousseau

Observateur.rices:

Émilie Bélanger
Pierre-Alexandre Chagnon
Gabriel Arsenault

1. Ouverture de la séance

Franck Tetouom déclare l'ouverture de la séance à 17h15.

2. Désignation du praesidium

Émile Parent-Simard propose Franck Tetouom à la présidence, et Alice Lavoie et Émilien Boudreau au secrétariat.

Matis Rousseau appuie.

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Émile Parent-Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Émilien Boudreau appuie.

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Émile Parent-Simard propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 mai 2022.

Émilien Boudreau appuie.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

7. **Dossiers internes**

7.1. **AG d'été (modalités et position du CE par rapport aux absences)**

Frank Tetouom : A notre première rencontre on a dit que la date serait le 19 Juillet.

Émile Parent Simard : La date on l'a fixée, Audrina on va adresser la date aux membres. Faudrait être certain d'avoir un bon local (Centre judiciaire ou auditorium du 3e étage) pour l'AG pour ça il faudrait publier dans le calendrier ASAP pour s'assurer de réserver.

Frank Tetouom : J'ai déjà contacté pour réserver, mais je savais pas qu'il y avait pas de point au calendrier.

Matis Rousseau : Toutes les activités, dès qu'on a une date, l'écrire sur le calendrier et le mentionner à Josée Perreault. Le rappeler à nos comités.

Frank Tetouom : Audrina est-ce que la motion pour combiner les deux calendriers est passée ?

Audrina Minville : Je ne peux pas me ramasser à Sherbrooke pour des affaires de mêmes, on est encore en été. On pourrait voir ça plus tard.

Matis Rousseau : Je confirme que Josée Perreault est au courant et que le calendrier sera prêt pour cet été.

Émilie Bélanger: En vertu de l'art. 18 des RGs, il ne faut pas oublier de le mentionner 5 jours avant l'AG et l'annoncer sur FB.

Émile Parent-Simard : Est-ce qu'on le fait en ligne, présence ou comodal? L'année passée c'était en ligne pour éviter les absences.

Frédérique Garant : La communication n'est pas super en comodal.

Frank Tetouom : Le son n'est pas super au centre judiciaire, la gestion est complexe, on fait un vote??

Émilie Bélanger: Le dernier CE avait mentionné que c'est l'enfer les AG en ligne, compter les votes, quorum.

Émilien Boudreau : J'étais allé au conseil des membres en comodal, c'était difficile, tu ne sais pas qui est derrière la caméra. Par contre, l'audio est bon.

Frédérique Garant : Si on le fait en ligne, il va falloir prendre en compte le fait que les gens vont devoir faire le déplacement. Il faudra l'annoncer plus à l'avance en l'espèce.

frank : compte tenu des déplacements et pour la participation, comodal est difficile pour rien. En ligne il y a toujours moyen de réessayer, moins compliqué de compter les présences et les votes.

Alice Lavoie : Justement quand on est en vrai les gens doivent être là, en ligne les gens vont quitter à la fin en ayant leurs ordis en background, je pense donc que c'est mieux en ligne.

Émile Parent-Simard : Mon deuxième point était que le dernier CE c'était retrouvé à discuter les sanctions par rapport au comités ainsi que la présence aux AG. Les gens doivent participer activement au quorum pour l'AG.

Matis Rousseau : Je pense qu'on devrait être sévère sur le respect des présences des comités. C'est la chose la plus importante que les membres des comités soient là pour le quorum. Sinon ça sert à rien de prendre des décisions sans le quorum, il faut la participation étudiante. Les décisions qu'on prend pendant les AG effectuent tous l'AGED, donc c'est important que les étudiants soient présent pour voter, sinon il n'y a aucun processus démocratique.

Émilien Boudreau : Sanctions budgétaires?

Émile Parent-Simard : le dernier CE avait été souple et les gens n'ont pas pris ça au sérieux. Par contre c'est plate de faire payer le comité de l'année d'après pour les erreurs de l'année d'avant. Ils ont mis le point en dépôt, c'est important de se positionner tôt là-dessus.

Émilie Bélanger : si on est pour le faire en ligne, ça serait bien qu'on exige que pour compter dans le quorum, tu dois allumer ta caméra. Tu peux être là sinon, mais tu ne comptes pas.

Émile Parent-Simard propose que l'AG d'été soit tenue entièrement en ligne pour faciliter la participation des comités et des membres, mais qu'il soit exigé, pour être compté comme présent à la réunion, que le participant ait allumé sa caméra.

Frédérique Garant : Est-ce qu'on rappelle au comité les sanctions, car les membres sont nouveaux?

Franck Tetouom : Invasion à la vie privée, je ne sais pas si forcer quelqu'un à allumer sa caméra c'est correct. si qqn est sur teams mais n'est pas derrière l'ordi, ce n'est pas de notre ressort. Tu peux ne pas écouter même si tu es en présence.

Frédérique Garant : est-ce qu'il y a moyen qu'on confirme le nombre de participants par comité à l'oral? prendre les présences?

Gabriel Arsénault : je suis d'accord avec franck pour l'obligation de sa caméra allumée. que la personne a sa caméra allumée ou pas, on va voir si elle vote. Je vous confirme qu'en présence, il y a des gens qui votent dans le beurre aussi.

Matis Rousseau : Si on veut mettre des sanctions, c'est impossible de demander la caméra ouverte, on ne peut pas contrôler si c'est toujours allumé. Les présences peuvent être faites dans la conversation comme ça on a l'heure où est ce qu'ils arrivent.

Émile Parent-Simard : on pourrait l'exiger seulement à la prise de présence au début. On pourrait allumer la caméra avec un fond flou, c'est possible d'avoir une vie privée aussi.

Émilien Boudreau : Pour la caméra les filtres sont possibles. La prise de présence devrait être faite au début et à la fin. Pas nécessaire d'avoir la caméra ouverte, participer à une AG c'est une obligation morale qui nous revient à tous quand on s'implique au sein de l'AGED, si on ne prend pas les présences au début et à la fin, on permet aux comités et aux gens impliqués de quitter après avoir fait leurs points. C'est pas génial pour le maintien du Quorum en AG pis c'est pas très solidaire.

Frédérique Garant : on est capable de vérifier les présences sans ouvrir les caméras.

Franck Tetouom : même pour les présences on ne devrait pas exiger d'allumer la caméra. Du moment que les gens sont là, ça démontre une implication. En présentiel tu n'es pas plus présent même si tu es là physiquement.

Émile Parent-Simard propose d'amender la proposition de la façon suivante :

Émile Parent-Simard propose que l'AG d'été soit tenue entièrement en ligne pour faciliter la participation des comités et des membres, mais qu'il ait une prise de présence au début et à la fin de l'instance durant laquelle il sera exigé aux membres de signifier leur présence en utilisant la fonction « main levée ».

Frédérique Garant appuie

AU.

Émile Parent-Simard propose que le CE adopte une résolution à l'effet d'être intransigeant quant à l'application des sanctions en cas d'absence injustifiée d'un comité à une AG.

Frédérique Garant appuie.

Gabriel Arsenault : Qu'est ce que la proposition amène de plus par rapport aux RG en place?

Émile Parent-Simard : On ne veut pas se retrouver encore à en discuter à notre dernière réunion à savoir si on doit ou non sanctionner. Cette résolution servira à rappeler aux exécutants qui souhaiteraient faire preuve de trop de souplesse qu'ils se sont engagés à faire respecter les RG.

Frédérique Garant : En cas d'absence justifiée, c'est quoi une bonne justification?

Émile Parent-Simard : Ça va être à nous de décider.

Émilien Boudreau : Je ne suis pas un expert des RGs, ça enlève des fonds sur le budget de l'année suivante?

Émile Parent-Simard : Ce n'est pas sur le budget de l'année suivante, c'est sur le budget de l'année en cours. Le problème c'est que l'année dernière les comités avaient utilisé tout leur budget au moment de se poser la question. C'est encore mieux d'envoyer un message fort dès l'AG d'été, comme ça on peut appliquer les sanctions directement au CA budget à l'automne.

Frédérique Garant : est ce que on le fait à chaque AG, je ne comprends pas?

Franck Tetouom : je pense que c'est une bonne idée, mais c'est déjà en place. J'ai l'impression qu'on répète les RGs, mais c'est pertinent de se le rappeler.

Émilien Boudreau : Je suis d'accord, c'est une bonne idée de s'engager formellement à les appliquer, comme ça les gens peuvent se référer au PV pour comprendre la sanction qu'ils reçoivent.

AU.

7.2. Répartition des exécutants sur les comités:

Émile Parent-Simard propose que les exécutants se répartissent la représentation du CE sur les comités de l'AGED, en plus de ceux qui leur sont attribués d'office en conformité avec l'article 74 des règlements généraux de l'association, de la façon suivante :

- La Présidence siègera sur l'Association des étudiant.e.s noir.es en droit de l'Université de Sherbrooke et sur le Comité droit autochtone;
- La Vice-présidence siègera sur le Comité Accès à la justice et sur le Comité de droit constitutionnel et politique;
- La personne Responsable aux communications siègera sur le Comité droit du sport et sur le comité Vêtements de la fac';
- La Trésorerie siègera sur le Comité SIMONU, sur le Comité Casino et sur le Comité diversité;
- La personne Responsable aux affaires professionnelles siègera sur le Comité du Droit des Affaires et de l'Investissement, sur le Comité Show d'la fac et sur le Comité du droit de la santé;
- La personne Responsable aux affaires académiques siègera sur le Comité de droit criminel et pénal et sur le Comité défilé de mode;
- La personne Responsable à l'environnement et à la condition étudiante siègera sur le Comité de la propriété intellectuelle;
- La personne responsable aux affaires externes siègera sur le Comité Face-à-face, sur le Comité féministe et sur le Comité du droit de la famille et de la jeunesse, et ce, jusqu'à la fin de leur mandat respectif.

Siègeront aussi, jusqu'à l'élection de la personne Responsable aux premières années :

- la personne Responsable aux affaires professionnelles sur le Comité des arts;
- la personne Responsable à l'environnement et à la condition étudiante sur le Comité de droit notarial;
- la Trésorerie sur le Comité Common Law.

Émilien Boudreau: J'ai trois comités, est-ce que je peux donner Diversité à la personne responsable aux premières années quand elle sera élue?

Émile Parent Simard : J'ai parlé à Marilou, qui en avait 4, c'était bcp apparemment. Elle a dit que ce serait mieux d'en donner 3.

Franck Tetouom : Je sais pas si ça vous rassure, mais à titre d'exécutif, tu es seulement la personne ressource. Tu peux demander à marilou c'était quoi le comité diversité. On pourra s'ajuster en cours d'année.

Gabriel Arsenault : Topo: trésorerie touche aux 30 comités de l'AGED, pour avoir fait le poste l'an passé, c'était bcp de travail. Quand tu es dans un comité, tu finis toujours par t'impliquer, je pense que vous devriez repenser la division car le poste de premières années c'est juste un poste de comité. Alors que la trésorerie c'est secondaire d'être dans les comités, et pour donner assez de temps à chacun des comités ce serait correct d'en avoir moins.

Émilien Boudreau : J'y tiens au comité, je ne veux pas les laisser tomber. Alors j'aimerais tout de suite savoir si je vais le transférer à la fin de l'été. Ma charge de travail va être lourde, donc ça m'aiderais de le donner au respo premières années.

Émile Parent-Simard : ma proposition ne mentionne pas si les comités vont automatiquement à la personne élue en première année. On est pas obligés de décider tout de suite si on en donne 4 à la première année.

Franck Tetouom : je pense qu'on devrait décider tout de suite, on peut le donner aux premières années et la personne verra si c'est trop à ce moment-là.

Matis Rousseau : je pense que si on décide à la première semaine de septembre, il aurait le temps d'y réfléchir. Ça serait correct, pas de différence si on décide maintenant ou à la fin de l'été, ils ne regarderont pas ça avant le début de sa session.

Émile Parent-Simard : Plus on en délègue, plus on va être content. Cela nous laisse la latitude d'en discuter à l'automne. Le fait de ne pas décider tout de suite d'imposer quatre comités au responsable aux premières années fait simplement en sorte de nous permettre, si c'est ce qu'il veut, de lui en donner moins.

Franck Tetouom : **Le poste de VP première c'est de siéger sur des comités, il faudrait présenter dès le début les comités qu'il va avoir. Cela va permettre de mieux savoir qui vas vouloir s'impliquer ou non.**

Matis Boudreau : Je disais qu'on pourrait se laisser un mois ou deux, et la première année ce sera au début de l'année qu'on va lui présenter le poste et les comités.

Frédérique Garant : Je pense qu'on devrait y répondre tout de suite, pour lui enlever de la tâche. Le VP première serait au courant dès le début.

Frank Tetouom : On ne donnera pas le comité à Émilien, il a mentionné son inquiétude. Il y a une personne qui peut se rajouter de la tâche en ce moment.

Émile Parent-Simard propose d'amender la proposition de la façon suivante :

Émile Parent-Simard propose que les exécutants se répartissent la représentation du CE sur les comités de l'AGED, en plus de ceux qui leur sont attribués d'office en conformité avec l'article 74 des règlements généraux de l'association, de la façon suivante :

- **La Présidence siègera sur l'Association des étudiant.e.s noir.es en droit de l'Université de Sherbrooke et sur le Comité droit autochtone;**
- **La Vice-présidence siègera sur le Comité Accès à la justice et sur le Comité de droit constitutionnel et politique;**
- **La personne Responsable aux communications siègera sur le Comité droit du sport et sur le comité Vêtements de la fac';**
- **La Trésorerie siègera sur le Comité SIMONU et sur le Comité Casino;**
- **La personne Responsable aux affaires professionnelles siègera sur le Comité du Droit des Affaires et de l'Investissement, sur le Comité Show d'la fac et sur le Comité du droit de la santé;**
- **La personne Responsable aux affaires académiques siègera sur le Comité de droit criminel et pénal et sur le Comité défilé de mode;**
- **La personne Responsable à l'environnement et à la condition étudiante siègera sur le Comité de la propriété intellectuelle;**
- **La personne responsable aux affaires externes siègera sur le Comité Face-à-face, sur le Comité féministe et sur le Comité du droit de la famille et de la jeunesse, et ce, jusqu'à la fin de leur mandat respectif.**

Siègeront aussi, jusqu'à l'élection de la personne Responsable aux premières années, laquelle récupéra ensuite ces fonctions :

- **la personne Responsable aux affaires professionnelles sur le Comité des arts;**
- **la personne Responsable à l'environnement et à la condition étudiante sur le Comité de droit notarial;**
- **la Trésorerie sur le Comité Common Law et le Comité diversité.**

Matis Rousseau appuie.

AU.

8. Dossiers externes

8.1. Changement d'assureur FEUS

Frédérique Garant : Je n'ai pas encore assez d'informations, je vous reviens avec ça la semaine prochaine.

Le point est mis en dépôt.

9. Dossiers financiers

9.1. Présentation du poste et de la gestion financière de l'AGED

Émilien Boudreau : J'aurais aimé avoir un tableau pour présenter ce que je fais. Je veux montrer aux autres les transactions et ce que je fais. C'est pour que vous sachiez plus quoi faire quand vous avez des questions. Tout l'argent qui sort de l'AGED, l'argent qui est alloué aux comités ne sort pas du compte au début de l'année (sauf Promo qui a son compte). C'est lorsqu'il y a des demandes qu'on sort l'argent, et ça passe par moi les dépenses. S'il y a des dépenses à faire, libre à vous de les faire, mais me les mentionner car c'est moi qui fait l'état de compte à la fin du mois, je les comptabilise dans un compte excel et sage. Vous pouvez me contacter pour des dépenses et je vous fais le virement. Si ça concerne l'argent, ça me concerne.

Alice Lavoie: Est-ce qu'il y a un montant maximal pour les dépenses périodiques?

Émilien Boudreau : normalement c'est budgétaire, mais techniquement, non. Si ce sont des gros montants, ce sera en CE, mais si ce sont des dépenses déjà prévues par ton poste ce sera rentré dans des cases budgétaires. Nous, on ne peut pas décider ce qui est alloué à chaque comité au cours de l'année puisque cela a déjà été alloué par le CA.

Frédérique Garant : Quand il y a des grosses dépenses pour des événements, les membres paient et sont remboursés aussi?

Émilien Boudreau : Normalement, les comités, lorsqu'ils ont des dépenses, ce sont les membres qui payent. Lorsque ce sont des grosses dépenses, c'est payé par la suite, et c'est nous (CA) qui le fait. Pour des petites dépenses les comités le font, et font une demande de remboursement.

Franck Tetouom: Les comités ont un budget et les dépenses doivent rentrer dans le budget.

Émilien Boudreau : Exact, ça doit entrer dans le budget.

Franck Tetouom : Certains trucs de l'afrofest ont été payés d'avance, et remboursés après.

Frédérique Garant : Ils font la demande de remboursement?

Émilien Boudreau: C'est pour que ça soit comptabilisé, les dépenses ne sont pas immenses. Les événements ne sont pas coûteux habituellement. L'argent est remboursé rapidement, le processus n'est pas compliqué. les gros événements, la procédure est différente.

Émile Parent-Simard : Les factures sont importantes, lorsque l'argent est déjà dépensé, on en a la preuve avec les factures.

9.2. Mini-frige local AGED (le retour)

Émilien Boudreau : Je comprends que le point est controversé, je suis gêné d'en parler. J'ai de nouveaux arguments. Il peut être usagé, ce n'est pas un gros montant. C'est un luxe, mais

je pense qu'on le mérite, ce n'est pas une grosse dépense au final. Ça va bénéficier au futur CE, aux petites rencontres. Ça serait un avantage pour les boissons rafraîchissantes.

Frédérique Garant : Je ne suis pas d'accord.

Gabriel Arsenault : Passez le en CA, le CE n'est pas supposé s'accorder de choses à lui-même. Quand tu commences à penser que c'est pas correct, ce ne l'est sûrement pas.

Émile Parent-Simard : : C'est déjà prévu d'aller en CA, mais on se demande si on fait la demande ou pas.

Franck Tetouom : L'adoption du mini frigo serait vraiment pertinente pour le CE, pour que les aliments ou les médicaments restent au frais pour pas que ce soit volé. Je ne verrais pas pourquoi on ne laisserait pas des boissons de plus grandes valeurs dans le petit frigidaire.

Matis Rousseau : Je ne serais pas à l'aise de voter pour qu'on se l'accorde, mais je suis d'accord qu'on demande au CA de le voter.

Émilien Boudreau : le but a toujours été de le demander au CA, j'ai de l'éthique. Je veux juste qu'on soit d'accord si je fais la demande.

Franck Tetouom : Je crois que c'est juste un frigo pour protéger et barrer.

Alice Lavoie : Je n'ai pas de médicaments qui vont au froid. Il n'y en a vraiment pas beaucoup qu'il faut réfrigérer.

Émile Parent-Simard : Quand il reste des repas après des conférences et qu'on me demande d'en réserver pour le CE, ça peut être pertinent.

Frédérique Garant : je veux rappeler qu'on a un frigo 5 mètres, j'ai toujours trouvé de la place pour mettre mes trucs. Je ne trouve pas ça correct, ça ne sert pas à nos tâches qu'on a à faire.

Franck Tetouom : le frigo ne serait pas pour nous, il serait pour le local. Je trouve que ça aide l'inclusion, et de ne pas en avoir promouvoit la discrimination.

Alice Lavoie : Par rapport à la discrimination, si quelqu'un était venu en parler, la situation est différente. Puisque personne ne s'est présenté, je proposerai qu'on attend que la demande vienne à nous avant de traiter de cette question.

Matis Rousseau propose que l'on adresse une demande de financement au CA pour l'achat d'un mini frigo et qu'Émilien Boudreau soit chargé de rédiger cette demande.

Émilien Boudreau appuie.

Le vote est demandé.

Abstentions : 3

Pour : 4

Contre : 2

La proposition est adoptée à la majorité.

10. Dossiers académiques

10.1. Comité des représentants de programme (problématique et dérogation en CA)

Justine Plaisant : J'ai élu les représentants de classe il y a 2 semaines. Il y a eu une erreur, selon les RGs, il faut élire 2 personnes représentants de programme en plus des représentants de classe. On m'avait dit d'en élire qu'un par classe, car les gens se mêlaient entre les 2. Je veux faire une dérogation au RGs et modifier les RGs éventuellement pour n'avoir qu'une personne par classe.

Émile: Le CA peut déroger aux RGs et pas nous, c'est à l'ordre du jour de dimanche.

Émile Parent-Simard propose que le CE demande au CA que l'on déroge à l'art. 104 des RG pour permettre qu'une seule personne occupe le poste de représentant de programme et agisse comme représentant de classe conformément à l'art. 72, et ce, en vue d'une modification subséquente des RG pour rendre cela permanent.

Émilien appuie.

AU.

11. Dossiers des activités étudiantes

11.1. Dérogation au calendrier facultaire par le décanat

Franck Tetouom : Josée Chartier voulait savoir si l'AGED accepte de déroger au calendrier et sont d'accord avec les modifications suivantes.

Voici les informations et modifications à prévoir pour l'automne 2022 :

- La journée d'accueil aura lieu le 16 août. Les membres de l'AGED seront par ailleurs invités à se présenter lors de la cérémonie.
- La date de début du trimestre sera le 17 août pour les étudiants de 1re année avec le cours Introduction au droit DRT 099.
- Pour les étudiants de 2^e, 3^e et 4^e année, le début des cours est prévu le vendredi 26 août. Cette journée sera destinée à reprendre les cours du lundi 5 septembre. Cette pratique bien intégrée à la Faculté permet d'éviter les surcharges pour les étudiants, d'autant plus qu'il y aura 3 lundis à reprendre durant le trimestre d'automne (Fête du Travail, Action de grâce et Élections provinciales).

Voici les informations et modifications à prévoir pour l'hiver 2023 :

- 11.2.** Nous suggérons de débiter le trimestre le 5 janvier. En commençant le 5 janvier plutôt que le 6 janvier, on évite de placer des reprises de cours (notamment ceux du congé de Pâques) dans la semaine précédant les examens finaux.

Matis Rousseau : C'est quoi notre pouvoir là-dedans.

Franck Tetouom : je veux juste lui envoyer un courriel pour dire qu'on en a parlé. Aussi, on a notre mot à dire, donc c'était pour voir si vous étiez d'accord.

Alice Lavoie : Par rapport à la fête du travail, il y a plusieurs professeurs qui annulent leur cours ou qui déposent une capsule, et à cause de ça l'enseignement n'est pas de qualité. En plus il y a un cours de plus le lundi qui suit direct, donc il y a une double charge de travail.

Franck Tetouom propose qu'on rapporte à Josée Chartier que l'AGED est d'accord avec les modifications prévues.

Frédérique Garant appuie.

AU.

12. Dossiers communication

13. Dossiers professionnels

13.1. Formation du sous-comité organisateur de l'événement vin et fromage (sous-comité vin et fromage)

Matis Rousseau : Dans la prochaine semaine, je vais former le sous-comité vin fromage. C'est un événement qui aura lieu autour du 15-20 janvier. Le comité doit être formé de 3 membres du CE et un membre de l'AGED. J'aurais donc besoin de 2 volontaires parmi le CE pour faire partie de ce sous-comité. C'est quand même beaucoup de travail, mais c'est vraiment un bel événement qui est extrêmement apprécié des étudiants. Je sais que Louis m'avait déjà exprimé son intérêt pour en faire partie, donc ça prendrait au moins une personne de plus. Évidemment s'il y a plus que 2 personnes qui veulent le faire on procédera par vote (ou de la manière que VP va nous dire de procéder). Sinon je compte aussi faire un message au cours de la semaine dans le groupe facebook de l'AGED pour demander les candidatures des membres de l'AGED. Je compte demander des lettres de présentation d'environ ½ page, peut-être ¾ de page, je pense que c'est raisonnable. On pourra discuter et voter sur les candidatures la semaine prochaine.

Alice Lavoie se porte volontaire.

Gabriel Arsenault : À plus que 4 ça devient difficile de s'organiser. Et la raison pour laquelle on rajoute quelqu'un de l'AGED, c'est parce que c'est un événement qui vient rejoindre beaucoup de membres des AGED (environ 200 personnes). J'ai eu l'idée de le faire au café bla-bla. N'hésitez pas à en parler à moi sasha et justine.

Louis Dupéré se porte volontaire.

Franck Tetouom : Est-ce que le CE est invité automatiquement?

Matis Rousseau : Tu t'inscris comme tout le monde.

Franck Tetouom se porte volontaire.

13.2. Conférence de conseils en gestion et finance personnelle

Matis Rousseau : Suite à ma rencontre avec le CDP aujourd'hui, je vais tenter d'organiser une conférence où des professionnelles du monde de la finance vont venir donner des conseils aux étudiants pour bien gérer leur argent, pour obtenir des bourses, pour les rassurer avec les soucis financiers qu'ils peuvent avoir. Josée Perreault m'a rapporté qu'elle avait eu connaissance que c'était un enjeu majeur pour un grand nombre d'étudiants, et elle m'a proposé d'organiser cela. De plus, ça va nous permettre d'aller chercher une commandite de plus. Sacha avait essayé de le faire l'an passé avec Desjardins, mais l'AGED a refusé de signer le contrat, puisqu'il contenait des clauses beaucoup trop risquées pour ses intérêts. Par contre on pense que ce serait une bonne idée de le réessayer avec d'autres institutions bancaires ou groupe de conseillers.

Alice Lavoie : On en a parlé au Comité santé et bien-être. J'appuie l'initiative. Il pourrait être intéressant d'envisager un partenariat avec la Banque Nationale.

Mathis Rousseau : On n'est pas encore certain de qui va donner cette conférence. Josée a un réseau de qui elle va aller chercher. C'est un bon endroit pour aller chercher une commandite puisque ça va donner une bonne visibilité à ceux qui vont venir donner la conférence.

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

14.1. Organisation du café à l'AGED

Alice Lavoie : L'organisation du café ne sera pas compliquée cet été. Puisque je suis en cours tous les matins, je pensais m'en occuper et en faire approx. deux fois par semaine. J'en ai fait vendredi passé, pas de pertes et les gens étaient contents. Je vous rappelle de nettoyer la machine si jamais vous en faites, et que le café et le filtre sont compostables.

14.2. Demandes d'aide logement (futurs étudiants)

Émilien Boudreau : J'ai eu beaucoup de demandes d'aide pour trouver des logements de nouveaux étudiants. Je reçois aussi des demandes pour trouver des emplois. Je demande à Alice quelle info est là pour se loger et les emplois?

Alice Lavoie : Le groupe Communauté étudiante est très utile. Je suis certaine que ce groupe là peut aider. Autrement je vais poursuivre mes recherches. Je pense que l'université a des

ressources pour les logements, je vais faire mes recherches. Jusqu'à ce moment-là vous pouvez me les envoyer.

Émile Parent-Simard : Je pense qu'on peut recommander ce qu'on veut. Une fois que la page des 1re année officielle sera faite, je leur enverrais les liens des différents groupes facebook.

15. Varia

**16. Fermeture de la séance
La séance est levée à 18:54.**

ANNEXE

Organisation du café à l'AGED :

[Instructions pour faire du café](#)